



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

NOTE D'INFORMATION

N° 18.18 – Juillet 2018

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

Depp

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

LE BACCALAURÉAT 2018

Session de juin

► À la session du baccalauréat de juin 2018, avec 88,3 % d'admis en France entière, le taux de réussite global est légèrement supérieur à celui de 2017 (87,9 %). Il reste proche de 88 % depuis 2014. Le taux de réussite au baccalauréat général, de 91,1 %, est en hausse par rapport à celui de 2017 (+ 0,4 point). Celui du baccalauréat technologique, qui avait augmenté fortement de 2005 à 2014, perd 1,6 point avec 88,9 % après trois années de relative stabilité. Dans la voie professionnelle, avec 82,6 %, le taux de réussite gagne 1,1 point. Il reste compris entre 80,0 % et 82,6 % depuis 2014. La part des bacheliers dans une génération gagne 1,3 point par rapport à 2017 et atteint 79,9 % en 2018. Les candidats de la voie générale obtiennent le plus souvent leur diplôme avec mention.

Fanny Thomas, DEPP-B1

765 500 candidats, y compris des formations agricoles, se sont présentés à l'examen du baccalauréat à la session de juin 2018. 675 600 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 88,3 %. Il est en légère hausse de 0,4 point par rapport à 2017 (87,9 %) et rattrape presque son niveau de 2016 (88,6 %). Depuis 2014, il oscille autour de 88 %.

Avec l'arrivée au niveau du baccalauréat de la nombreuse « génération 2000 », le nombre

total de candidats à cette session est en hausse de 35 900 (soit + 4,9 %). Il augmente très fortement dans la voie technologique (+ 9,7 %) et dans la voie générale (+ 5,9 %). Dans la voie professionnelle, le nombre de candidats est stable par rapport à 2017.

La proportion de bacheliers dans une génération s'établit à 79,9 % en 2018 (+ 1,3 point par rapport à 2017). Seule la voie professionnelle est en très léger recul (- 0,3 point).

Toujours plus de candidats et d'admis dans les séries S et ES

Le nombre de candidats augmente uniquement dans les séries ES et S. L'augmentation est la plus forte dans la série ES (+ 8,6 %), mais est également importante dans la série S (+ 6,1 %). L'effectif est stable dans la série L en 2018 alors qu'il a presque diminué de moitié depuis 1995.

Globalement, le taux de réussite au baccalauréat général est en légère hausse par rapport à 2017 (+ 0,4 point) ► **figures 1, 2 et 3**. Il est stable dans les séries S et L et augmente nettement dans la série ES (+ 1,3 point).

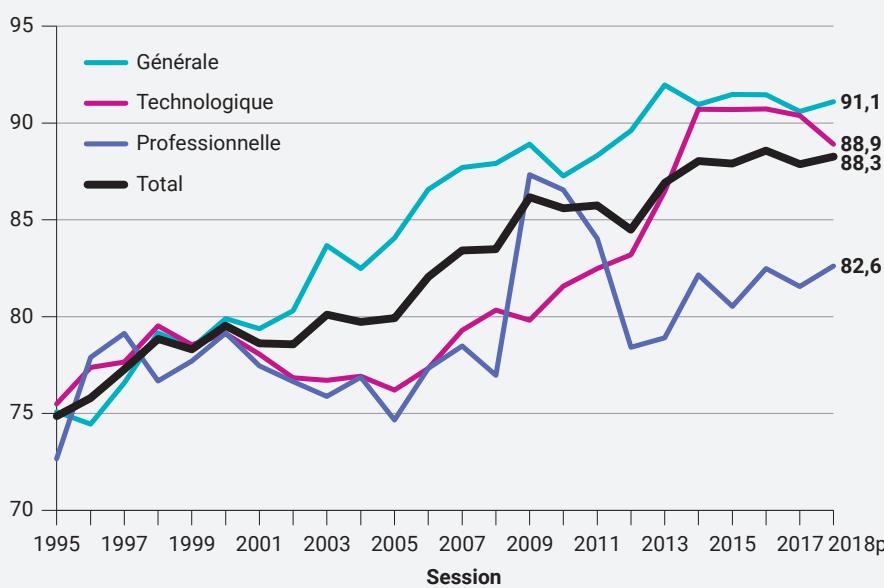
Au total, le nombre de bacheliers généraux (359 100) augmente de 21 600 par rapport à la session de juin 2017, sous l'effet de la progression du nombre de candidats dans les séries S et ES, et aussi de la réussite en ES. En 2018, 53 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général.

42,1 % d'une génération obtient un baccalauréat général, soit 1 point de plus qu'en 2017.

Le nombre de candidats augmente fortement dans les séries STMG et STI2D

La réussite au baccalauréat technologique est en baisse de 1,6 point en 2018. Après une forte progression entre 2005 et 2014 (+ 14,5 points), elle était restée au-dessus de la barre des 90 %

► 1 Évolution du taux de réussite au baccalauréat depuis 1995 selon la voie (en %)



p : les données 2018 sont provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

Sources : ministère de l'Éducation nationale (MEN)-DEPP et ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA).

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

► 2 Résultats du baccalauréat général, session de juin 2018

Séries	Premier groupe d'épreuves					Second groupe d'épreuves			Total		
	Présents	Admis	%	Ajournés	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
S	204 402	168 233	82,3	10 131	5,0	26 038	19 318	74,2	204 402	187 551	91,8
ES	131 869	103 750	78,7	6 898	5,2	21 221	15 297	72,1	131 869	119 047	90,3
L	57 873	46 213	79,9	3 035	5,2	8 625	6 250	72,5	57 873	52 463	90,7
Ensemble	394 144	318 196	80,7	20 064	5,1	55 884	40 865	73,1	394 144	359 061	91,1

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

► 3 Évolution des résultats du baccalauréat général, session de juin 2018

Séries	Session de juin 2018			Rappel 2017			Variation d'effectifs		Taux de variation (%)		Écart de taux de réussite
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Présents	Admis	
S	204 402	187 551	91,8	192 695	176 923	91,8	11 707	10 628	6,1	6,0	0,0
ES	131 869	119 047	90,3	121 447	108 113	89,0	10 422	10 934	8,6	10,1	1,3
L	57 873	52 463	90,7	57 889	52 439	90,6	- 16	24	0,0	0,0	0,1
Ensemble	394 144	359 061	91,1	372 031	337 475	90,7	22 113	21 586	5,9	6,4	0,4

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

jusqu'à la session dernière. À la session 2018 elle passe sous ce seuil de 90 % et atteint 88,9 % ► figures 4 et 5.

Dans le domaine de la *production*, le nombre de candidats progresse de 10,6 % et le taux de réussite perd 0,4 point. La hausse d'effectif est plus importante dans les séries STI2D et STL qu'en STAV. Seule la série STAV voit sa réussite augmenter (+ 2,3 points). Elle est stable en STL et en baisse en STI2D (- 0,9 point).

Le nombre de candidats dans le domaine des services augmente de manière importante (+ 9,6 %), et le plus fortement en STMG (+ 11,0 %). Malgré la forte baisse de la réussite dans ce domaine (- 2,3 points avec 87,6 %) et plus particulièrement en STMG (- 2,9 points avec 86,1 %), le nombre de reçus augmente nettement (+ 6,8 %).

La réussite est la plus importante dans les séries TMD et STD2A : 97,1 % des 3 700 candidats ont obtenu leur diplôme.

Au total, 138 100 diplômes ont été délivrés en 2018 dans la voie technologique, ce qui représente 21 % des bacheliers : 10 000 diplômes de plus qu'en 2017 ont été décernés, principalement du fait de la hausse du nombre de candidats en STI2D et en STMG.

16,3 % d'une génération obtient un baccalauréat technologique, soit 0,6 point de plus qu'en 2017.

La réussite au baccalauréat professionnel augmente de plus de 1 point

La session de juin 2018 compte 216 000 candidats au baccalauréat professionnel, comme en 2017.

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel s'établit à 82,6 % contre 81,5 % l'année dernière, soit une hausse de 1,1 point qui compense la baisse de la session précédente. Il fluctue entre 80,0 % et 82,6 % depuis la session 2014 ► figures 6 et 7.

26 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel. Au total, le nombre de bacheliers professionnels augmente de 2 300 par rapport à 2017.

21,5 % d'une génération obtient un baccalauréat professionnel, soit 0,3 point de moins qu'en 2017. Cette proportion est très supérieure à celle observée en 2010 avant la réforme de la voie professionnelle (14,2 %).

L'obtention d'une mention devient presque aussi fréquente dans les voies technologique et professionnelle

Globalement, à l'issue de la session de juin 2018, 47,7 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention ► figure 8. Cette proportion atteint 54,1 % dans la voie générale où 30,1 % des

candidats obtiennent une mention *Bien* ou *Très bien*. Dans les voies technologique et professionnelle, près de 41 % des candidats obtiennent une mention, et 28 % une mention *Assez bien*.

La part des candidats reçus avec mention gagne 0,2 point par rapport à juin 2017. La hausse de la réussite dans les voies générale et professionnelle participe à la hausse de cette proportion dans ces voies (près de + 1 point). Inversement, dans la voie technologique où le taux de réussite est moins important qu'à la session précédente, la part des candidats reçus avec mention diminue (près de - 2 points).

En 1997, alors que les voies générale, technologique et professionnelle étaient proches en termes de réussite au baccalauréat, la part de candidats admis avec mention était la plus élevée au sein de la voie professionnelle ► figure 9. À partir de 2005, avec l'augmentation de la réussite dans la voie générale, les candidats de cette voie obtiennent plus de mentions que les autres. Jusqu'en 2008, la voie professionnelle oscille entre 30 % et 35 % de présents admis avec mention tandis que cette proportion reste un peu supérieure à 20 % dans la voie technologique. Entre 2009 et 2014, la voie technologique gagne 20 points et passe devant la voie professionnelle. Jusqu'en 2017, elle reste proche de 43 %. À la session 2018, les voies technologique et professionnelle se rapprochent toutes les deux de 41 %. ■

► 4 Résultats du baccalauréat technologique, session de juin 2018

Séries	Premier groupe d'épreuves					Second groupe d'épreuves			Total		
	Présents	Admis	%	Ajournés	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
STI2D	36 071	29 412	81,5	1 539	4,3	5 120	3 302	64,5	36 071	32 714	90,7
STL	9 193	7 453	81,1	380	4,1	1 360	964	70,9	9 193	8 417	91,6
STAV	5 547	5 015	90,4	532	9,6	-	-	-	5 547	5 015	90,4
Total production	50 811	41 880	82,4	2 451	4,8	6 480	4 266	65,8	50 811	46 146	90,8
STMG	73 684	53 709	72,9	5 587	7,6	14 388	9 747	67,7	73 684	63 456	86,1
ST2S	24 679	20 029	81,2	904	3,7	3 746	2 549	68,0	24 679	22 578	91,5
STHR	2 540	2 216	87,2	57	2,2	267	180	67,4	2 540	2 396	94,3
Total services	100 903	75 954	75,3	6 548	6,5	18 401	12 476	67,8	100 903	88 430	87,6
STD2A	3 355	3 118	92,9	52	1,5	185	139	75,1	3 355	3 257	97,1
TMD	307	293	95,4	7	2,3	7	5	71,4	307	298	97,1
Total disciplinaire	3 662	3 411	93,1	59	1,6	192	144	75,0	3 662	3 555	97,1
Ensemble	155 376	121 245	78,0	9 058	5,8	25 073	16 886	67,3	155 376	138 131	88,9

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MEN-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

► 5 Évolution des résultats du baccalauréat technologique, session de juin 2018

Séries	Session de juin 2018			Rappel 2017			Variation d'effectifs		Taux de variation (%)		Écart de taux de réussite
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Présents	Admis	
STI2D	36 071	32 714	90,7	32 322	29 604	91,6	3 749	3 110	11,6	10,5	- 0,9
STL	9 193	8 417	91,6	8 404	7 699	91,6	789	718	9,4	9,3	0,0
STAV	5 547	5 015	90,4	5 232	4 612	88,1	315	403	6,0	8,7	2,3
Total production	50 811	46 146	90,8	45 958	41 915	91,2	4 853	4 231	10,6	10,1	- 0,4
STMG	73 684	63 456	86,1	66 372	59 060	89,0	7 312	4 396	11,0	7,4	- 2,9
ST2S	24 679	22 578	91,5	23 176	21 337	92,1	1 503	1 241	6,5	5,8	- 0,6
STHR	2 540	2 396	94,3	2 553	2 386	93,5	- 13	10	- 0,5	0,4	0,8
Total services	100 903	88 430	87,6	92 101	82 783	89,9	8 802	5 647	9,6	6,8	- 2,3
STD2A	3 355	3 257	97,1	3 208	3 095	96,5	147	162	4,6	5,2	0,6
TMD	307	298	97,1	321	316	98,4	- 14	- 18	- 4,4	- 5,7	- 1,3
Total disciplinaire	3 662	3 555	97,1	3 529	3 411	96,7	133	144	3,8	4,2	0,4
Ensemble	155 376	138 131	88,9	141 588	128 109	90,5	13 788	10 022	9,7	7,8	- 1,6

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MEN-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

► 6 Résultats du baccalauréat professionnel, session de juin 2018

Secteurs	Premier groupe d'épreuves					Second groupe d'épreuves			Total		
	Présents	Admis	%	Ajournés	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
Production	100 874	76 214	75,6	15 941	15,8	8 719	5 391	61,8	100 874	81 605	80,9
Services	115 113	89 656	77,9	14 076	12,2	11 381	7 170	63,0	115 113	96 826	84,1
Ensemble	215 987	165 870	76,8	30 017	13,9	20 100	12 561	62,5	215 987	178 431	82,6

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MEN-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

► 7 Évolution des résultats du baccalauréat professionnel, session de juin 2018

Secteurs	Session de juin 2018			Rappel 2017			Variation d'effectifs		Taux de variation (%)		Écart de taux de réussite
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Présents	Admis	
Production	100 874	76 214	75,6	101 296	80 428	79,4	- 422	1 177	- 0,4	1,5	1,5
Services	115 113	96 826	84,1	114 731	95 676	83,4	382	1 150	0,3	1,2	0,7
Ensemble	215 987	178 431	82,6	216 027	176 104	81,5	- 40	2 327	0,0	1,3	1,1

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MEN-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

► 8 Proportion de candidats avec mention par type de baccalauréat, session de juin 2018

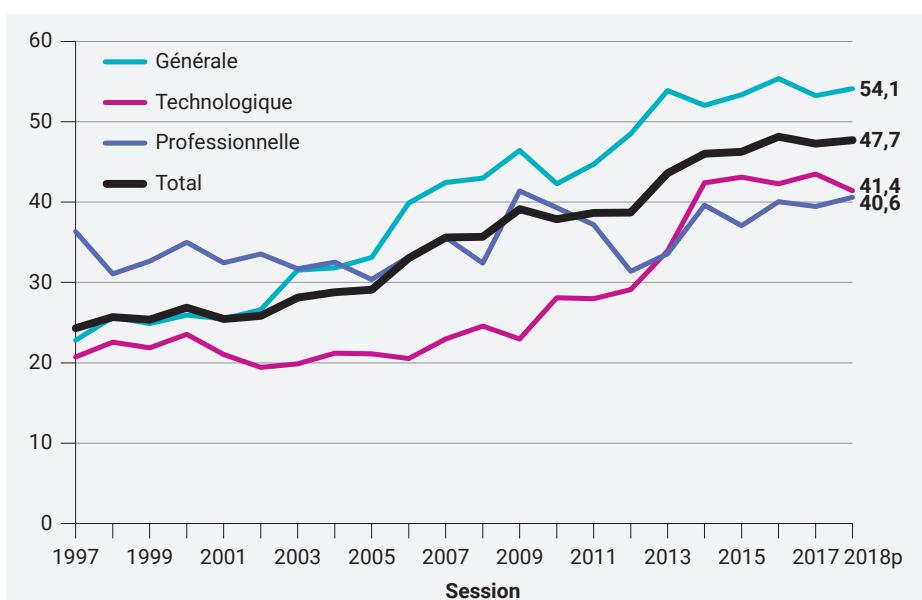
Séries	Total Présents	Décision (%)					
		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Refusé	Mention / présents (%)
Général	394 144	12,7	17,4	24,0	37,0	8,9	54,1
Technologique	155 376	2,3	10,9	28,2	47,5	11,1	41,4
Professionnel	215 987	1,7	10,6	28,3	42,0	17,4	40,6
Ensemble	765 507	7,5	14,1	26,1	40,6	11,7	47,7
Rappel 2017	729 646	7,6	13,9	26,0	40,4	12,1	47,5

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MEN-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

► 9 Évolution de la part des présents admis au baccalauréat avec mention depuis 1997 selon la voie (en %)



p : les données 2018 sont provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

Sources : MEN-DEPP et MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.18. © DEPP

DÉFINITIONS

Taux de réussite

Il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents. On considère comme présent un candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Premier et second groupes d'épreuves

Les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe (« oral de rattrapage »). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de jeunes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre

de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux. Pour ces résultats provisoires, la répartition par âge est estimée à partir de la structure par âge des bacheliers observée sur les résultats définitifs de la session précédente. Les âges pris en compte sont de 17 à 24 ans. Il est important d'éviter la confusion entre les notions de :

- taux de réussite au baccalauréat, qui est la proportion des admis par rapport au nombre de présents (88,3 % à la session 2018) ;
- proportion de bacheliers dans une génération (79,9 % en juin 2018) ;
- proportion d'une génération qui accède au niveau du baccalauréat, c'est-à-dire qui entre dans la dernière année d'une formation préparant au baccalauréat ou à un diplôme du même niveau (c'est ce dernier indicateur qui avait été mentionné dans la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989).

Répartition académique

Ces résultats provisoires sont donnés selon le lieu du centre d'examen et non selon le lieu de scolarisation en terminale. Or, de nombreux candidats du baccalauréat professionnel passent l'examen dans une académie différente de celle où ils sont scolarisés. C'est la raison pour laquelle ces résultats provisoires ne permettent pas de

répartir les candidats professionnels par académie. Cette répartition académique sera donnée lors de la publication des résultats définitifs.

Séries du baccalauréat général

S : scientifique

ES : économique et sociale

L : littéraire

Séries du baccalauréat technologique

secteur de la production

STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL : sciences et technologies de laboratoire

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

secteur des services

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

secteur « disciplinaire »

STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués

TMD : techniques de la musique et de la danse ■